

**12<sup>e</sup> assemblée publique du conseil d'administration  
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE  
15 décembre 2005, à 19 h 00**

Procès-verbal de la douzième (12<sup>e</sup>) assemblée publique du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 15 décembre 2005, à 19 h 00, à la Ville de Trois-Rivières.

**PRÉSENCES :**

M <sup>me</sup> Hélène Arseneau	Siège, Loisir, culture et tourisme
M. Pierre Bouchard	Maire, Ville de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M. Gérard Bruneau	Préfet, MRC des Chenaux
M. Pierre A. Dupont	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
M. Réjean Gaudreault	Maire, Ville de La Tuque
M. Yves Gélinas	Représentant, Préfet de la MRC de Maskinongé
M <sup>me</sup> Lise Landry	Mairesse, Ville de Shawinigan
M. Jean-Denis Leduc	Siège, Enseignement supérieur et R&D
M. Yvon Lemire	Siège, Éducation et main-d'œuvre
M. Reynald Périgny	Maire, Ville de Saint-Tite
M. Guy Richard	Maire, Ville de Louiseville
M. Christian Savard	Siège, Industrie, commerce et développement
M. Claude Trudel	Siège, Agroalimentaire et forêt
M. André C. Veillette	Préfet, MRC Mékinac

**ABSENCES :**

Mme France Beaulieu	Conseillère, Ville de Shawinigan
M. Elzéar Lepage	Conseiller, Ville de La Tuque
M. Michel Angers	Siège, Développement social et communautaire
M. Ernest Awashish	Grand-Chef du Conseil de la nation Atikamekw
M. Yves Lévesque	Maire, Ville de Trois-Rivières

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :**

M <sup>me</sup> Amina Chaffai	Représentant, Députée de Laviolette
M. Réjean Côté	Directeur général
M <sup>me</sup> Myriam Demers	Siège, Jeunes (observatrice)
M. Lucien Guillemette	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)
M. Denis Foucault	Représentant, Députée de Champlain
M. Patrick Guérard	Directeur adjoint
M <sup>me</sup> Liette Moreau	Siège, Femmes (observatrice)
M. Daniel Payette	Représentant, Député de Trois-Rivières
M. Pierre Robert	Ministère des Affaires municipales et des Régions
M. Luc Trudel	Représentant, Député de Saint-Maurice

M. Réjean Gaudreault, préside l'assemblée.

-----

**MOT DE BIENVENUE**

Après avoir constaté le quorum, M. Réjean Gaudreault, souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

CA/05-06-12-138

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Hélène Arseneau, appuyée par M. Reynald Périgny, d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 
- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
  - 2.0 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 octobre 2005
  - 3.0 Résolutions
    - 3.1 Élection au CA de la CRÉ : président(e) et secrétaire
    - 3.2 Programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier
    - 3.3 Appui au projet pilote sur la fermeture des chemins forestiers
    - 3.4 Cadre de gestion du FDR actualisé
    - 3.5 Mise en place de la Commission régionale de l'immigration
    - 3.6 Mise en place de la Commission agroalimentaire régionale
    - 3.7 Marge de crédit pour le fonds d'administration de la CRÉ
    - 3.8 Désignation par la CRÉ de personnes représentant les organismes socioéconomiques au CA de l'Agence de la santé et des services sociaux
  - 4.0 Points d'information
    - 4.1 Bilan du FDR au 15 décembre 2005
    - 4.2 FIER-SOUTIEN : état de situation
    - 4.3 Rencontre du Forum de la société civile du 2 décembre 2005
    - 4.4 Plan quinquennal 2005-2010 : tournée des territoires
    - 4.5 Adaptation des normes et programmes gouvernementaux : proposition d'une démarche régionale
    - 4.6 Île de la Réunion : état de situation
    - 4.7 Projet pilote pour la mise en place d'un « système simplifié » de services aux propriétaires de boisés
  - 5.0 Varia
    - 5.1 Taxation municipale des producteurs agricoles
    - 5.2 Motion de remerciement au président sortant
  - 6.0 Correspondance
  - 7.0 Liste des comptes
  - 8.0 Adoption d'un calendrier de rencontres des CA de la CRÉ
  - 9.0 Questions diverses du public
  - 10.0 Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA/05-06-12-139      2.0    ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU  
13 OCTOBRE 2005**

IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Hélène Arseneau, appuyée par M. Claude Trudel, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 13 octobre 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA/05-06-12-140      3.0    RÉOLUTIONS**

**3.1    Élection au CA de la CRÉ : président(e) et secrétaire**

IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lise Landry, appuyée par M. Gérard Bruneau, de nommer M<sup>me</sup> France Beaulieu, conseillère à la Ville de Shawinigan, présidente de la CRÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

IL EST PROPOSÉ par M. Gérard Bruneau, appuyé par M. Pierre Bouchard, de nommer M. Pierre A. Dupont, conseiller à la Ville de Trois-Rivières, à titre de secrétaire de la CRÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3.2 Programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier**

Résolution relative à l'implantation de commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier

CONSIDÉRANT que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune invite la CRÉ de la Mauricie à participer à un projet pilote sur le développement des commissions forestières régionales et les plans de développement forestier;

CONSIDÉRANT que la CRÉ doit signifier par résolution à la Direction régionale du ministère, son intention de participer au programme et de convenir en ce sens d'une entente pour réaliser un projet pilote en Mauricie;

IL EST PROPOSÉ par M. Yvon Lemire, appuyé par M. Claude Trudel, de signifier à la Direction régionale du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) :

- que la CRÉ accepte de réaliser un projet pilote dans le cadre du « Programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier »;
- qu'elle accepte en principe les obligations prévues au point 6 (6.1 à 6.6 inclusivement) du décret concernant l'approbation de ce programme et entend convenir, à cet effet et dans les meilleurs délais, d'une entente avec le Ministère;
- que la CRÉ confirme son intention de travailler, le cas échéant, avec les communautés autochtones avec lesquelles le MRNF entreprendra une démarche de sensibilisation sur l'importance de leur participation;
- que la CRÉ affirme sa volonté de poursuivre le travail de développement du milieu forestier avec l'ensemble des intervenants concernés et qu'elle s'engage à assurer adéquatement la consultation de la population régionale sur toute question le requérant;
- qu'à ces fins, le soutien financier nécessaire provenant du MRNF soit rapidement rendu disponible;
- que M. Réjean Côté, directeur général de la CRÉ, soit la personne mandatée par la CRÉ pour collaborer à la préparation de l'entente à intervenir et qu'il pourra s'adjoindre des ressources à l'interne et les coprésidents de la Commission forestière régionale pour accomplir ce mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3.3 Appui au projet pilote sur la fermeture des chemins forestiers**

Résolution d'appui au projet pilote sur la fermeture des chemins forestiers

CONSIDÉRANT que la Commission forestière régionale de la Mauricie (CFR) a étudié la problématique que pose le développement du réseau de chemins forestiers sur le territoire public pour les organismes gestionnaires du territoire;

CONSIDÉRANT qu'il ressort de ce travail une volonté de tous les intervenants de parvenir à des solutions consenties visant l'harmonisation des multiples usages du milieu forestier;

CONSIDÉRANT que la CFR a adopté une résolution afin que la CRÉ demande au ministre des Ressources naturelles et de la Faune de permettre à la région de conceptualiser un cadre d'application portant sur la fermeture de chemins forestiers et permettre aussi de

l'expérimenter comme projet pilote sur la forêt publique de la Mauricie et ce, aux fins de répondre aux problématiques rencontrées dans plusieurs régions du Québec;

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Richard, appuyé par M. André C. Veillette :

- que la CRÉ donne suite à une recommandation de sa Commission forestière régionale et demande au ministre des Ressources naturelles et de la Faune de réaliser un projet pilote sur la fermeture des chemins forestiers sur le territoire public de la Mauricie;
- que la CRÉ demande au ministre de permettre que ce projet soit mis en application graduellement dès avril 2006 sur les plans annuels d'intervention;
- que la CRÉ demande au ministre de procurer un soutien financier à ce projet compte tenu de l'intérêt de ce travail et de cette expérimentation pour l'ensemble des régions concernées par la même problématique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3.4 Cadre de gestion du FDR actualisé**

IL EST PROPOSÉ par M. Christian Savard, appuyé par M. Reynald Périgny, d'adopter le cadre de gestion du FDR tel que présenté mais avec les modifications suivantes :

- la portée régionale d'un projet se définit lorsqu'un projet présente des retombées sur au moins deux territoires de MRC (ou Ville/MRC) sur six;
- un cinquième critère de sélection des projets est ajouté afin que le FDR soit alloué à des projets présentant des impacts socioéconomiques significatifs pour la région.

et de lever le moratoire à l'égard du financement des projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3.5 Mise en place de la Commission régionale de l'immigration**

IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Hélène Arseneau, appuyée par M<sup>me</sup> Lise Landry, de reconnaître le mandat général de concertation de la Table régionale de l'immigration mais sans procéder dans l'immédiat à l'adoption de la Commission régionale de l'immigration telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3.6 Mise en place de la Commission agroalimentaire régionale**

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Trudel, appuyé par M. Pierre Bouchard, de reconnaître le mandat général de concertation du Réseau de développement agroalimentaire de la Mauricie (RDAM) mais sans procéder dans l'immédiat à l'adoption de la Commission agroalimentaire régionale telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3.7 Marge de crédit pour le fonds d'administration de la CRÉ**

Résolution relative à une marge de crédit pour le fonds d'administration de la CRÉ de la Mauricie

CONSIDÉRANT l'utilité que la CRÉ dispose d'une marge de crédit d'un montant de 50 000 \$, le cas échéant;

CONSIDÉRANT qu'une marge de crédit « régulière » de l'institution financière implique des frais minimums de 750 \$ par année (50 \$ par mois plus des frais de 150 \$ par année pour faire le suivi du dossier);

CONSIDÉRANT qu'une alternative nous est proposée par notre institution financière (Solution Libre-Affaires de Visa Desjardins) en offrant essentiellement les mêmes avantages qu'une marge de crédit régulière mais avec des frais annuels de 150 \$ (12,50 \$ par mois et sans frais pour le suivi du dossier) au lieu de 750 \$;

IL EST PROPOSÉ par M. Gérard Bruneau, appuyé par M. Jean-Denis Leduc, d'autoriser le directeur général de la CRÉ de la Mauricie à réaliser les démarches requises pour l'obtention d'une marge de 50 000 \$ avec la Solution Libre-Affaires de Visa Desjardins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3.8 Désignation par la CRÉ de personnes représentant les organismes socioéconomiques au CA de l'Agence de santé et des services sociaux**

Résolution relative à la désignation, par la Conférence régionale des élus (CRÉ), d'au moins deux personnes représentant les organismes socioéconomiques de la région au conseil d'administration (CA) de l'Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

CONSIDÉRANT que la toute nouvelle Loi sur les services de santé et les services sociaux stipule maintenant que les membres du conseil d'administration de l'Agence de santé et des services sociaux doivent être nommés par le ministre de la Santé à partir des listes de noms fournis;

CONSIDÉRANT que le point 8 de l'article 397 précise que les deux personnes représentant les organismes socioéconomiques seront choisies à partir d'une liste de noms fournis par les Conférences régionales des élus;

CONSIDÉRANT que la CRÉ de la Mauricie a jusqu'au 21 décembre prochain pour soumettre à l'Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec une liste de personnes représentant les organismes socioéconomiques de la région;

CONSIDÉRANT qu'il est toutefois de la responsabilité de chaque personne de remplir et de faire parvenir à l'Agence de santé et des services sociaux son bulletin de candidature;

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Trudel, appuyé par M. Pierre A. Dupont, de confier au directeur général de la CRÉ la responsabilité de transmettre à l'Agence de santé et des services sociaux les propositions de candidatures, au plus tard le 21 décembre 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/05-06-12-141

## **4.0 POINTS D'INFORMATION**

### **4.1 Bilan du FDR au 15 décembre 2005**

M. Patrick Guérard fait état du bilan du FDR au 15 décembre 2005. Ainsi, d'ici au 31 mars 2006, la CRÉ dispose d'une enveloppe de FDR au montant 118 389 \$.

#### 4.2 État de situation en regard de la mise en place du FIER-SOUTIEN

M. Christian Savard débute son intervention en précisant que le processus d'implantation du FIER-SOUTIEN suit son cours normal avec les partenaires qui ont confirmé leur contribution dans le FIER-SOUTIEN. La résolution suivante est présentée et adoptée à l'unanimité.

##### Résolution relative à l'opérationnalisation du FIER-SOUTIEN

- CONSIDÉRANT le consensus et le partenariat régional observé en vue de mettre sur pied un FIER-SOUTIEN;
- CONSIDÉRANT la volonté clairement exprimée par le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie de mettre de l'avant un FIER-SOUTIEN à portée régionale;
- CONSIDÉRANT l'importance d'agir avec efficacité à la mise en opération du FIER-SOUTIEN;
- CONSIDÉRANT que le comité d'implantation du FIER-SOUTIEN devra prochainement choisir son gestionnaire et constituer légalement une Société en commandite;
- CONSIDÉRANT que le FIER-SOUTIEN ne dispose pas encore des ressources financières;

IL EST PROPOSÉ par M. Christian Savard, appuyé par M. Jean-Denis Leduc, que la CRÉ mette à la disposition du comité d'implantation du FIER-SOUTIEN, les ressources financières requises pour procéder à l'opérationnalisation du FIER-SOUTIEN en Mauricie. Les argents imputés seront remboursés à la CRÉ dès que les entités publiques et privées énumérées dans le document de présentation pour fins d'accréditation commenceront à verser les contributions financières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3 Rencontre du Forum de la société civile du 2 décembre 2005

M<sup>me</sup> Hélène Arseneault fait brièvement état de la rencontre du Forum de la société civile qui s'est tenue le 2 décembre dernier, au Centre des Congrès de l'Hôtel Delta de Trois-Rivières.

#### 4.4 Plan quinquennal 2005-2010 : tournée des territoires

M. Réjean Côté mentionne l'importance de diffuser largement auprès des élus municipaux de la région le Plan quinquennal régional 2005-2010, afin de partager la vision de développement commune et faire connaître les orientations et les stratégies retenues. Lors de cette tournée d'information dans chacun des six territoires de MRC et de Ville/MRC, qui devrait débiter à la mi-février 2006, le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) en Mauricie souhaite accompagner la CRÉ afin de présenter aux élus municipaux le projet d'autonomie régionale et municipale.

#### 4.5 Adaptation des normes et programmes gouvernementaux : proposition d'une démarche régionale

M. Pierre Robert, directeur régional du MAMR, propose au conseil d'administration de la CRÉ une démarche régionale visant l'adaptation des normes et programmes gouvernementaux.

Dans le cadre du suivi du protocole d'entente signé par le Premier ministre et les présidents des conférences régionales des élus (CRÉ), lors du Forum des générations le 14 octobre 2004, les CRÉ ont été invitées à soumettre des propositions visant l'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux aux réalités locales et régionales (volet 3 du projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale).

En région, la CRÉ de la Mauricie a procédé à une vaste consultation auprès des organismes en collaboration avec le MAMR. Au début de l'année 2005, près d'une centaine d'organismes en région ont été invités par la CRÉ à soumettre des propositions visant une meilleure adaptation des programmes gouvernementaux. Au total, 21 propositions visent une adaptation des normes et des programmes gouvernementaux.

Les ministères concernés par les demandes d'adaptation sont maintenant prêts à remettre leurs réponses détaillées auprès des organismes. Ainsi, les organismes qui ont formulé des demandes d'adaptation et les partenaires sectoriels de la CRÉ seront prochainement invités à une rencontre afin de recevoir les réponses détaillées.

Toutefois, M. Pierre Robert précise que ces rencontres permettront de recevoir, le cas échéant, d'autres suggestions visant une meilleure adaptation des normes et programmes gouvernementaux. À cet effet, le gouvernement a clairement manifesté sa volonté de dynamiser ses relations avec le milieu en souhaitant, entre autres, que les formulations d'adaptation des normes et programmes du gouvernement se réalisent en mode continu.

SUR PROPOSITION de M<sup>me</sup> Hélène Arseneau, appuyée par M. Claude Trudel, il est résolu d'appuyer la démarche proposée par la direction régionale du MAMR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.6 Île de la Réunion : état de situation**

M. Jean-Denis Leduc fait état de l'entente de partenariat conclue entre le Conseil régional de la Réunion (CRR) et les établissements d'enseignement de niveaux collégial et universitaire de la Mauricie. Cette entente vise à encourager la venue d'étudiants réunionnais en Mauricie en les invitant à s'inscrire dans les programmes de formation collégiale et universitaire.

Par ailleurs, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ses partenaires sont présentement en discussion afin que les Réunionnais et Réunionnaises puissent également avoir accès aux programmes d'études professionnelles (DEP) que l'on retrouve à la Commission scolaire de l'Énergie et à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Denis Leduc, appuyé par M. Yvon Lemire, que la Table régionale de l'éducation soit responsable d'identifier les personnes qui deviendront les interlocuteurs de la région pour le volet spécifique touchant aux diplômes d'études professionnelles (DEP), dans le cadre des discussions avec les partenaires de l'Île de la Réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.7 Projet pilote pour la mise en place d'un "système simplifié" de services aux propriétaires de boisés**

Résolution relative à un projet pilote pour la mise en place d'un système simplifié de services aux propriétaires de boisés

CONSIDÉRANT l'importance de favoriser la mise en valeur des forêts privées de manière à maximiser leurs potentiels;

- CONSIDÉRANT que l'accès aux programmes d'aide pour la mise en valeur implique l'obtention du certificat de producteur forestier;
- CONSIDÉRANT que pour obtenir un certificat de producteur forestier, un propriétaire doit procéder à l'enregistrement de ses superficies à vocation forestière auprès d'un bureau d'enregistrement (BE);
- CONSIDÉRANT qu'en Mauricie, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes (AMFM) est désignée BE par le ministère des Ressources naturelles et de la faune (MRNF);
- CONSIDÉRANT que le compte de taxes foncières représente un document essentiel à fournir par le propriétaire pour l'enregistrement de ses superficies forestières;
- CONSIDÉRANT que plusieurs propriétaires se plaignent de la lourdeur d'obtention ou de renouvellement du certificat de producteur forestier;
- CONSIDÉRANT l'importance de simplifier les démarches par le propriétaire;
- CONSIDÉRANT l'importance de favoriser la mise en valeur de toutes les ressources du milieu forestier privé en collaboration avec les partenaires et les intervenants régionaux;
- CONSIDÉRANT que le monde municipal est un partenaire de l'Agence;

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Trudel, appuyé par M. André C. Veillette, d'appuyer l'AMFM en regard d'un projet pilote pour la mise en place d'un « système simplifié » de services aux propriétaires de boisés en enjoignant les municipalités du territoire à fournir à l'AMFM les informations relatives aux comptes de taxes, données cadastrales ou preuve de propriété, afin que les propriétaires puissent accéder plus facilement et rapidement aux ressources et au support disponibles pour la mise en valeur de leurs propriétés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/05-06-12-142

## 5.0 VARIA

### 5.1. Taxation municipales des producteurs agricoles

M. Claude Trudel présente une proposition de résolution afin de demander au gouvernement du Québec de prendre les moyens nécessaires pour régler le dossier de la fiscalité agricole en toute équité avec les intervenants concernés et de maintenir les budgets affectés au développement de l'agriculture en région pour revitaliser le monde rural.

**Pour : 2**

**Contre : 12**

Suite au vote, la résolution est rejetée.

## 5.2. Motion de remerciement

SUR PROPOSITION de M. André C. Veillette, appuyé par M<sup>me</sup> Lise Landry, il est unanimement résolu d'accorder au président sortant de la CRÉ, M. André Landry, ainsi qu'aux autres élus défaits lors des dernières élections municipales, une motion de remerciement à l'égard de leur implication et de leur contribution à la CRÉ.

CA/05-06-12-143

## 6.0 CORRESPONDANCE

- M. Claude Beaulieu, secrétaire-trésorier de la MRC de Mékinac, écrit au président de la CRÉ pour l'informer que les membres de leur conseil ont résolu de reconnaître et d'appuyer le plan quinquennal de développement régional 2005-2010.
- M. Pierre St-Onge, directeur général de la MRC des Chenaux, indique dans sa correspondance adressée à M. André Landry, que les membres de leur conseil ont convenu de reconnaître et d'appuyer le plan quinquennal 2005-2010.
- Une résolution du conseil de la Ville de Trois-Rivières appuie et reconnaît le plan quinquennal de développement 2005-2010.
- Dans leur correspondance, M. Lucien Mongrain, préfet suppléant de la MRC de Mékinac et M. Reynald Périgny, maire de Saint-Tite, sollicitent l'appui de la CRÉ dans la mise en œuvre d'un projet de voie d'accès ferroviaire dans le parc industriel régional de Mékinac.
- Dans une lettre adressée à M. Lucien Mongrain, préfet adjoint de la MRC de Mékinac, M. Réjean Côté précise que suivant l'adoption du nouveau cadre de gestion du FDR lors du prochain CA de la CRÉ, la demande d'aide financière de la MRC de Mékinac en regard d'un projet de voie ferroviaire, sera étudiée pour évaluation de la recevabilité.
- M. Marcel Côté, directeur général au Collège Laflèche, s'adresse à M. André Landry pour le remercier à l'égard de son travail au niveau régional.
- M. Louis Breault, secrétaire de la Commission, à l'Assemblée nationale du Québec, invite la CRÉ et ses partenaires à participer à la Commission spéciale sur la Loi électorale qui a pour mandat de consulter la population québécoise sur un grand nombre de questions dont le mode de scrutin, la représentation des femmes et des minorités ethnoculturelles à l'Assemblée nationale.
- M<sup>me</sup> Denise Bellemare, secrétaire de direction à la Ville de Trois-Rivières, informe la CRÉ que M. Pierre A. Dupont est désigné par le conseil municipal de la Ville pour siéger au CA de la CRÉ.
- M<sup>me</sup> Janyse L. Pichette, directrice générale de la MRC de Maskinongé, écrit à la CRÉ pour l'informer que M. Yves Gélinas, maire de Saint-Sévère, a été nommé au poste de préfet suppléant de la MRC de Maskinongé en remplacement de M<sup>me</sup> Kathya Paquin, mairesse de Saint-Justin.
- Dans une correspondance adressée à M. Réjean Gaudreault, 1<sup>er</sup> vice-président de la CRÉ, M<sup>me</sup> France Beaulieu manifeste son intérêt afin d'agir à titre de présidente de la CRÉ.
- M. Pierre Saint-Onge, directeur général de la MRC des Chenaux, informe la CRÉ de la nomination par leur conseil de M. Gérard Bruneau, maire de la municipalité de Saint-Maurice, à titre de préfet de la MRC. De plus, la correspondance indique qu'en raison de la récente élection, le nouveau maire de la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel agira comme délégué au conseil d'administration de la CRÉ.
- Dans sa correspondance, M. Érick Laprade, président du Conseil de la culture et des communications, fait notamment état d'une proposition de partenariat avec la CRÉ et propose que son organisme puisse agir à titre de « bras opérationnel » de la CRÉ en matière de culture régionale.

CA/05-06-12-144

## 7.0 LISTE DES COMPTES

M. Réjean Gaudreault fait état de la liste des comptes.

SUR PROPOSITION de M<sup>me</sup> Hélène Arseneau, appuyée par M. Pierre A. Dupont, il est résolu d'adopter la liste des comptes de la CRÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**CA/05-06-12-145 8.0 ADOPTION D'UN CALENDRIER DE RENCONTRES DES CA DE LA CRÉ**

M. Réjean Côté propose un calendrier de rencontres pour la prochaine année 2006. Les membres du conseil d'administration conviennent de tenir leur assemblée régulière aux dates suivantes :

DES CHENAUX Jeudi, 23 février 2006 (19 h – Assemblée publique)

MASKINONGÉ Jeudi, 13 avril 2006 (19 h – Assemblée publique)

LA TUQUE Jeudi, 15 juin 2006 (19 h – Assemblée publique)

MÉKINAC Jeudi, 21 septembre 2006 (19 h – Assemblée publique)

SHAWINIGAN Jeudi, 2 novembre 2006 (19 h – Assemblée publique)

Rencontre statutaire du Forum  
de la société civile Lundi, 1<sup>er</sup> décembre 2006

TROIS-RIVIÈRES Jeudi, 14 décembre 2006 (19 h – Assemblée publique)

**CA/05-06-12-146 9.0 QUESTIONS DIVERSES DU PUBLIC**

Aucune question particulière ne fut soulevée par le public.

**CA/05-06-12-147 10.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par M. Claude Trudel, appuyé par M. André C. Veillette, que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Réjean Gaudreault  
1<sup>er</sup> Vice-président

---

Pierre A. Dupont  
Secrétaire